

DEPARTEMENT
DOUBS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE VALENTIGNEY 25700

N° d'ordre
2024-1788

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 avril 2024

Président : M. Philippe GAUTIER, excusé
Vice-Présidente : Mme PELISSIER, présente
Présents : Mmes - BICHET - MICHAUD – FERRY - PARROT -
Ms. PERTUISET – CARRE - LEBEAU
Excusées : Mmes GAUTIER - BOURQUIN

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	8
Cas échéant, nombre de procurations	
Résultat du vote (pour ou contre)	8 pour 0 contre
Date de la convocation	22 mars 2024

Reprise anticipée et affectation du résultat de l'exercice 2023

Après avoir approuvé le compte administratif 2023 et constatant que celui-ci présente un résultat négatif de fonctionnement de - **56 022, 73 €** et un excédent d'investissement de **15 950,55 €**, Madame Maud PELISSIER, Vice-Présidente du C.C.A.S., propose aux membres du conseil d'administration :

* d'affecter l'excédent de fonctionnement soit **5 626,11 € (résultat corrigé par l'excédent de clôture de l'exercice 2022)** au compte 002 du budget primitif 2024,

* d'affecter l'excédent d'investissement soit **71 850,14 €** au compte 001 du budget primitif 2024.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait en séance les, an, mois et jour que dessus.

**La Vice-Présidente du CCAS
Maud PELISSIER**



Accusé de réception en préfecture
025-262506413-20240405-2024-1787-BF
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024